



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Partenariat maillot XV de France

Adoption des mesures relatives à la gestion de l'arbitrage et à la commission d'appel

La FFR et la LNR ont reçu hier le retour du Comité fédéral d'éthique et de déontologie du rugby français sur les mesures prudentielles relatives au fonctionnement de la Commission d'appel de la FFR et à l'organisation de l'arbitrage qu'elles avaient proposées conjointement.

Le Comité d'éthique et de déontologie a estimé que ces mesures sont « de nature à améliorer les garanties d'absence de favoritisme de la part de la FFR dans la gestion des clubs professionnels », tout en demandant la mise en place de dispositions complémentaires.

Ces dispositions relatives à l'arbitrage et à la commission d'appel - intégrant les mesures complémentaires proposées par le Comité d'éthique et de déontologie – ont été approuvées par la FFR et la LNR. Ces dispositions sont jointes en annexe et les 2 avis du Comité d'éthique et de déontologie des 5 et 30 janvier sont disponibles en suivant le lien (www.lnr.fr et www.ffr.fr).

CONTACTS PRESSE

FFR : Alixia GAIDOZ – alixia.gaidoz@ffr.fr – 01 69 63 67 14

LNR : Emmanuelle VARRON – emmanuelle.varron@lnr.fr – 01 55 07 87 51